

# RAPPORT D'ACTIVITES 2023



Préambule :

L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule qu'un rapport d'activités de l'établissement Public de Coopération Intercommunale doit être adressé à chaque maire des communes membres accompagné du Compte Administratif avant le 30 septembre.

Ce document retrace les actions communautaires mises en œuvre durant l'année 2023.

# LA GOUVERNANCE



**Les communes : 43**

## Le Conseil communautaire :

**61** Conseillers communautaires titulaires

**36** Conseillers communautaires suppléants



## Le Bureau : 13 membres

**1** président

**5** vice-présidents

**7** membres élus



**Les commissions : 8**

## En 2023...

**7** Conseils communautaires

**9** Bureaux communautaires

**108** délibérations

**66** délibérations du conseil  
communautaire

**42** délibérations du bureau  
communautaire

# Le Comité Social Territorial (CST)

**2023** sera marqué par l'installation de la nouvelle instance de dialogue social : le Comité Social technique issu de la fusion du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Le CST est composé de deux collèges :

- Collège représentant la collectivité : 3 élus titulaires et 3 suppléants
- Collège représentant les agents : 3 titulaires et 3 suppléants

Les représentants du personnel au CST sont issus des élections professionnelles qui se sont déroulées le **8 décembre 2022**. Dans la mesure où aucune organisation syndicale n'a déposé de liste, la désignation des représentants du personnel s'est effectuée par tirage au sort.

Les membres représentant la collectivité au CST ont été désignés par délibération du conseil communautaire n°2023-004 du 02 mars 2023 ayant pouvoir de nomination parmi les membres de l'organe délibérant

## REPRESENTANTS DES ELUS :

### TITULAIRES

**Philippe CHEVAL**

(Président de Terre de Picardie)

**Bruno ETEVE**

(Maire de la commune de Fay)

**Nadège LATAPIE-COPE**

(Adjointe de la commune de Chaulnes)

### SUPPLEANTS

**Corinne NEVOU**

(Maire de la commune de Fresnes Mazancourt)

**Anne LEBRUN- MERLIN**

(Adjointe de la commune de Chaulnes)

**Georgette SCIASCIA**

(Maire de la commune d'Harbonnières)

## REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

### TITULAIRES

**Emeric LEMIRE**

(service assainissement)

**Patricia CORDONNIER**

(service scolaire)

**Aurore FAGAULT**

(service culture)

### SUPPLEANTS

**Ludovic BONNEL**

(service assainissement)

**Ludovic ANTIOCHUS**

(service animation)

**Nicolas SMAGGHE**

(service animation)

**4** CST ont été organisés en 2023

# LES COMPETENCES

## OBLIGATOIRES

**1**




**AMENAGEMENT DE L'ESPACE : PLU- PCAET- PETITES VILLES DE DEMAIN**

**2**



**ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : POLE HP- FISAC**

**3**



**GEMAPI**

**4**

**CREATION, AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL**

**5**



**COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS DES MENAGES ET DECHETS ASSIMILES**

## OPTIONNELLES

**6**


**PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT**

**7**



**POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE**

**8**



**CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS ET D'EQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE ET ELEMENTAIRE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**9**



**ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**10**



**ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES**

# LES COMPETENCES

## FACULTATIVES

11

ACTIONS SCOLAIRES,  
PERISCOLAIRES,  
EXTRASCOLAIRES, PETITE  
ENFANCE



12

ASSAINISSEMENT DES  
EAUX PLUVIALES



13

CONSTRUCTION ET ENTRETIEN  
DE LA GENDARMERIE DE  
CHAULNES



14

CONSTRUCTION ET ENTRETIEN  
DE LA MARPA DE ROSIERES  
EN SANTERRE

15

CULTURE



16

NOUVELLES TECHNOLOGIES DE  
L'INFORMATION ET DE LA  
COMMUNICATION



17

ENTRETIEN DE LA VOIRIE



18

SERVICES MUTUALISES



# LES RESSOURCES HUMAINES



**Philippe CHEVAL**  
**Mireille DELIENNE**  
2 Assistants

En 2023 ....



**140** agents, **111** titulaires, **27** contractuels (dont 12 sur emplois permanents) ,**11** en remplacement d'agents , **4** sur emplois non permanents, **7** vacataires en surveillance cantine et **2** apprenties



**1 112** arrêtés du président liés à la gestion du personnel



**113** contrats de travail au titre principalement de remplacement d'agent

## Septembre 2023 : Recrutement de Marya SAADI, préventrice

### Ses missions

- Mettre en œuvre la réglementation en matière de protection de la santé et de la sécurité au travail
- Evaluer les risques professionnels, définir et proposer des stratégies de prévention et d'amélioration des conditions de travail
- Définir et décliner le plan de formation Hygiène et sécurité au travail

# LES FINANCES



**Philippe CHEVAL**

Alan MOLDER

1 Assistante

Les 3 budgets (budget principal, budget d'assainissement collectif et budget d'assainissement non collectif) ont été approuvés le 30 mars 2023

Pour chaque budget, on distingue les opérations relevant du budget de fonctionnement (opérations courantes visant au bon fonctionnement de la collectivité : ressources humaines, informatique...) et celles d'investissement.



Taxe d'habitation.....	14.00 %.
Taxe Foncière Bâti .....	8.93 %.
Taxe Foncière non Bâti .....	25.07 %.
Cotisation Foncière des entreprises .....	11.38 %.
Fiscalités professionnelles de zone .....	23.08 %.
Fiscalité professionnelle éolienne.....	24.91 %.

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 14.50 %.

Les taux des taxes n'ont pas connu d'évolution entre 2022 et 2023.

**En 2023...**

**5 082** Mandats

**3 601** Titres de recettes

# LES BUDGETS (CA)

## BUDGET PRINCIPAL

DF\* : 12 629 694.07 €

DI\* : 6 118 512.55 €



### BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

DF : 1 965 594.88 €

DI : 1 433 242.69 €



### BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DF : 73 943.59 €

DI : 3 043.29 €

\* Dépenses de Fonctionnement

\* Dépenses d'Investissement



# LES MARCHES PUBLICS



**Philippe CHEVAL**  
Lydie UCHAR

En 2023.....

Marchés inférieurs à 40 000 € HT

ANNEE	COMPETENCE	Objet du marché	Référence	Notifié le	Montant du marché HT
2023	GENERAL	AMO pour la construction d'une médiathèque et d'un CIAP à Rosières en santere	CONS2023-001	17/02/2023	23 700,00 €
2023	ECO	Conception signalétique globale pour la ZAC HP	CONS2023-002		
2023	GENERAL	aquisition du mobilier pour les ateliers techniques	CONS2023-003	16/03/2023	39 864,83 €
2023	NUMERIQUE	Location et maintenance photocopieur pour l'école primaire Jacques Debaryà Rosières-en-Santerre pour 4 ans	CONS2023-004	04/04/2023	Location : 2 829,76 € Copie Monochrome : 0,0027 € Copie Couleur : 0,027 € Estimation copie + maintenance : 2 700,00 €
2023	ASSAINISSEMENT	Remplacement de 2 armoires electriques de poste de relevage (Estrées ZAC et Dompiere - Chuigne)	CONS2023-005	28/04/2023	PR ZAC : 13551,30 PR Dompiere : 12345,75 Total 25895,05 €HT
2023	SCOLAIRE	Travaux de modernisation de l'ascenseur de l'école et de la médiathèque de Rosières	CONS2023-006	13/10/2023	34 200 € Maintenance /an : 1355,08 €
2023	SCOLAIRE	Mobilier pour divers écoles	CONS2023-007	30/08/2023	20 948,76 €
2023	VOIRIE	Travaux réfection giratoire ZAC	CONS2023-008	06/11/2023	28 594,00 €
2023	GENERAL	Chèques Cadeaux 2023	CONS2023-009	23/11/2023	21 749,61 €

La Commission des Marchés (CAO) s'est réunie **14** fois.

## Marchés supérieurs à 40 000 € HT

ANNEE	COMPETENCE	NOM	Categorie marché	N° MARCHÉ	MONTANT DU MARCHÉ HT
2023	SCOLAIRE	Mise en place et fourniture de bâtiments modulaires temporaires en vue de la rénovation énergétique et de la mise en conformité du RPC de Méharicourt	service	2023-001	184 426,75 € HT
2023	ZAC	Marché de travaux VRD pour l'aménagement du giratoire Allée de Marseille et réalisation de plateaux surélevés sur la ZAC de Haute Picardie	Travaux	2023-002	259 952 € HT
2023	scolaire	Marché de fourniture de repas livrés en liaison froide dans les cantines de Terre de Picardie	service	2023-003	MAXIMUM DE 150 000 repas par an
2023	VOIRIE	Marché d'entretien des voiries (Petits travaux maçonneries et réparation diverses et terrassement)	Service	2023-004	MAXIMUM 160 000 € HT
2023	GENERAL	Marché de service d'assurance	service	2023-005	
2023	GENERAL	LOT N°2 Assurance « Responsabilité et risques annexes »			Offre de base : 44 63,68 € PSE 1 : 1121,17 € PSE 2 : 2 634,68 €
2023	GENERAL	LOT N°4 Assurance « Protection juridique des personnes physiques »			313,85 € TTC
2023	Voirie	Marché Travaux neufs - bandes de roulement 2023	Travaux	2023-006	482 735,73 € HT
2023	EVD	Accompagnement à la formalisation et à la mise en œuvre d'une stratégie de communication dans le cadre de la TEOM incitative	service	2023-007	MAXIMUM 75 000 € HT
2023	Scolaire	Marché de travaux de rénovation énergétique du RPC DE MEHARICOURT	Travaux	2023-008	
2023	Scolaire	LOT N°1 CLOISON/PLATRERIE/ISOLATION/FAUX-PLAFONDS			293 718,20 € ht
2023	Scolaire	LOT N°3 COURANTS FORTS - FAIBLES			71 700 € HT
2023	Scolaire	LOT N°4 PLOMBERIE/CHAUFFAGE/VENTILATION			279 920 € HT
2023	Scolaire	LOT N°5 PEINTURES			40 932,40 € HT
2023	Scolaire	LOT N°6 PHOTOVOLTAIQUE			80 478 € HT
2023	Scolaire	LOT N°7 VRD			109 750,32 € HT
2023	EVD	Fourniture, installation et maintenance d'un logiciel de gestion de la TEOM incitative et de comptabilisation des accès en déchèterie	service	2023-009	MAXIMUM 105 000 € HT
2023	EAUX PLUVIALES	Elaboration d'un schéma directeur de gestion des EP	service	2023-011	56 415,00 €
2023	EVD	Enquête, distribution et fourniture de contenants et de badges en vue de la mise en place d'une TEOM incitative et de comptabilisation des accès en déchèterie	service	2023-012	Maximum 600 000 € HT
2023	Scolaire	Marché de travaux de rénovation énergétique du RPC DE MEHARICOURT - Relance du lot n°2 Menuiseries extérieures Bois/alu étendue suite à infructuosité	Travaux	2023-013	415 860 € HT
2023	EVD	Marché de collecte et transport à l'exutoire des ordures ménagères résiduelles, des papiers et des emballages ménagers	service	2023-014	3 289 805,68 € TTC
2023	GENERAL	Marché des assurances ( suite infructuosité du marchés n°2023-005	service	2023-015	
2023	GENERAL	LOT N°1 Assurance « Dommages aux biens et risques annexes »	service	2023-015	Cotisation annuelle 56 956,28 € tous les batiments Hors station et déchèterie
2023	GENERAL	LOT N°3 Assurance « Flotte automobile et risques annexes »	service	2023-015	Honoraire Satec = 3 000 € Flotte auto = 22 206,90 € Auto vehi pro mission = 3 961,06 €
2023	Assainissement	Marché de travaux d'extension du réseau EU pour la Friche Maréchal	Travaux	2023-016	148 267 € HT

# LES ARCHIVES



**Philippe CHEVAL**

Béatrice DAUDRE

1 Référente

**C'est ...**



« La conservation des archives est organisée dans l'intérêt public tant pour les besoins de la gestion et de la justification des droits des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, que pour la documentation historique de la recherche » **Article L.211-2 du Code du Patrimoine**. Les collectivités territoriales sont propriétaires de leurs archives. Elles en assurent elles-mêmes la conservation et la mise en valeur **Art.212-6 du Code du Patrimoine**



- Gain de place et de temps
- Rationalisation du travail grâce au classement des documents
- Protection juridique assurée

**Suite de la fusion entre la CCS et la CCHP, et devant l'afflux de la masse documentaire**

**134** Mètres Linéaires (ml) de documents ont été triés pour être archivés ou éliminés par la référente archiviste recrutée en Septembre 2018.

Les archives de la collectivité sont entreposées au siège de Terre de Picardie. La collectivité conserve environ **264** ml de documents.



**2018** : Réaménagement des archives avec de nouveaux rayonnages et un contrôle des normes (température, taux d'humidité, local sécurisé) afin de conserver de façon pérenne les documents.



**134** ml de documents qui correspondent aux anciennes structures intercommunales (CCS, CCHP, SIVOM) restent à trier. Les archives sont classées selon un plan de classement qui permet la rédaction d'un inventaire. Le tri des documents s'effectue en respectant les instructions de Tri du Service Interministérielles des Archives de France selon leur Durée d'Utilité Administrative.



**11** bordereaux d'élimination ont été produits entre 2019-2023 pour **71.97** ml, tous ont reçu le visa des Archives Départementales de la Somme qui assure le Contrôle Scientifique et Technique. Depuis 2021, la destruction est réalisée par Récup'Aire à Rosières.

# L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE



**Bruno ETEVE**

Béatrice DAUDRE

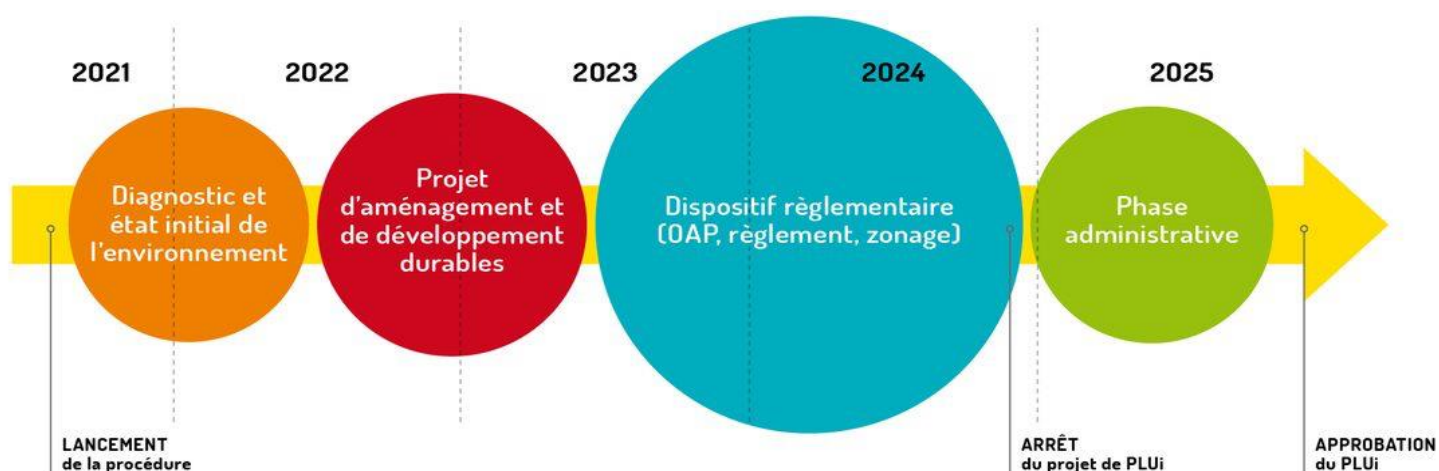
Xavier BAERT (PETR Cœur des Hauts de France)

## QU'EST-CE QU'UN PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est le document qui exprime les ambitions du territoire sur l'aménagement et le cadre de vie pour les 10 à 15 années à venir.

Outil de programmation de l'évolution du territoire, de prise en compte de l'environnement et de la protection du patrimoine, le PLUi fixe également les règles à partir desquelles sont instruites les autorisations relatives au Droit Des Sols : permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir, certificat d'urbanisme...

## ÉLABORÉ EN 5 ANS :



Le PLUi est composé de plusieurs pièces, qui s'élaborent par étape :

1. Un rapport de présentation, qui expose le diagnostic du territoire et analyse l'état initial de l'environnement.

2. Un **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** (PADD) qui décline le projet porté par le Territoire à horizon 2030 au sein d'orientations générales.

3. Le **dispositif réglementaire** composé de plusieurs éléments : des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), un règlement écrit et un plan de zonage.

4. Une **phase administrative** : Les Personnes Publiques Associées (Etat, Région...) sont amenées à donner leur avis écrit sur le projet de PLUi, puis les habitants lors de l'enquête publique.

Afin d'aboutir à un document partagé par tous ses usagers, l'élaboration du PLUi fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des personnes intéressées : habitants, chefs d'entreprises, commerçants, actifs, associations, agriculteurs...

Cette phase de concertation se déroule jusqu'à la fin de la phase d'étude, qui est marquée par l'arrêt du projet de PLUi révisé par le Conseil communautaire. Cet arrêt du projet est accompagné d'un bilan de la concertation.

## En 2023 : ELABORATION DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** (PADD) fixe les orientations générales portées à l'échelle de la communauté de communes.

Son contenu est défini par l'article L.151-5 du code de l'urbanisme. Celui-ci doit définir :

« 1° Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

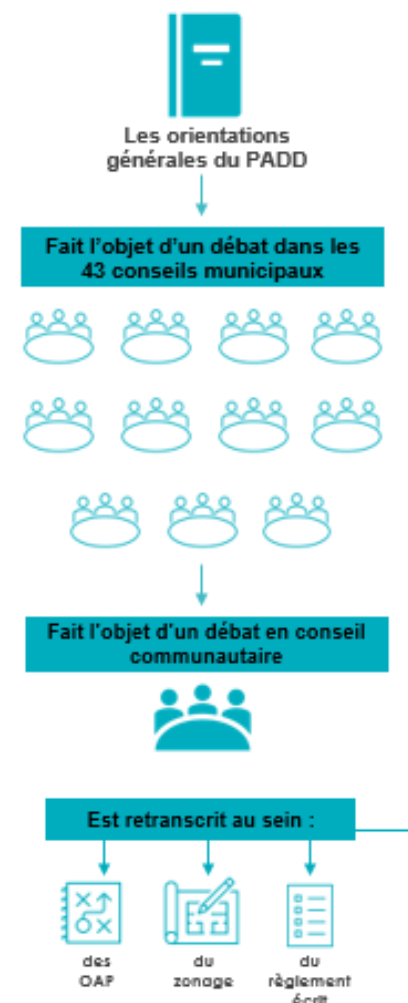
2° Les orientations générales concernant :

- l'habitat,
- les transports et les déplacements,
- les réseaux d'énergie,
- le développement des communications numériques,
- le développement économique,
- l'équipement commercial,
- les loisirs.

Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. »

Le PADD est transcrit au sein du dispositif réglementaire composé :

- des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),
- du zonage (règlement graphique),
- du règlement écrit.



## ➤ LE PCAET (PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL)



**Annick MARECHAL**

Béatrice DAUDRE

Justine LECOMTE (PETR Cœur des Hauts de France)



Le PCAET est un outil de planification qui a pour objectif :

- d'atténuer le changement climatique,
- de développer les énergies renouvelables
- et de maîtriser la consommation d'énergie.

Outre le fait qu'il impose également de traiter le volet spécifique de la qualité de l'air, sa particularité est sa généralisation obligatoire à l'ensemble des intercommunalités de plus de 20.000 habitants.

Son contenu est fixé par la loi :

- un diagnostic,
- une stratégie territoriale,
- un plan d'actions
- un dispositif de suivi et d'évaluation des mesures initiées.

Le PCAET doit également prendre en compte dans son élaboration le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) permettant ainsi d'intégrer les dispositions relatives à l'urbanisme (mobilités, consommation d'espace, respect de l'armature urbaine, ...).

## **Juin 2023 : Adoption du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)**

Terre de Picardie ne faisant pas partie des collectivités dites « obligées », elle n'est donc pas tenue d'élaborer un Plan Climat-Air-Énergie Territorial.

Cependant, consciente des enjeux climatiques, et voyant les deux communautés de communes voisines se doter de ce document, elle a souhaité profiter de cette opportunité pour son territoire en s'engageant activement dans la transition énergétique et écologique à travers un Plan Climat-Air-Énergie Territorial.

Par délibération n°2018-057 en date du **4 octobre 2018**, Terre de Picardie s'est engagée à élaborer son Plan Climat-Air-Énergie Territorial afin de répondre localement aux enjeux globaux du changement climatique.

L'élaboration de ce plan, permet la mise en place d'une collaboration de proximité avec les acteurs locaux et ainsi d'agir avec eux via des actions multi-partenariales.

Après une participation des acteurs du territoire et une implication des communes, une stratégie territoriale a été définie via des enjeux et des objectifs qui ont été traduits en axes stratégiques et en objectifs opérationnels dans le plan d'actions.

Le projet Plan Climat-Air-Énergie Territorial, adopté lors du Conseil Communautaire du 25 novembre 2021, par délibération n°2021-069, a été soumis aux différentes consultations légales : l'Autorité Environnementale, le Préfet et le Président de région, et le grand public. Ces consultations ont donné lieu à certaines modifications du projet initial.

Le projet approuvé par le Conseil communautaire, par délibération n°2023-027 en date du **29 juin 2023**, ainsi que les documents relatifs à l'élaboration du Plan Climat-Air-Énergie Territorial, sont à la disposition du public sur le site Internet de la Communauté de communes à l'adresse suivante : <https://www.terredepicardie.fr/>

Une évaluation à mi-parcours sera réalisée en **2025** avec les acteurs associés à l'élaboration du Plan Climat-Air-Énergie Territorial. Elle se traduira par la rédaction d'un rapport de bilan intermédiaire mis à disposition du public. Une évaluation finale à l'issue de la période de mise en œuvre des 6 ans sera également réalisée en 2029.



## ➤ PETITES VILLES DE DEMAIN



**Petites villes**  
*de demain*

**Philippe CHEVAL**

Marine BRESOUS (PETR Cœur des Hauts de France)

**En 2023 ...**

### **Recrutement d'un chef de projet**

Les communes de Chaulnes et Rosières-en-Santerre ont intégré en binôme, le 6 septembre 2021, le dispositif « Petites Villes de Demain »

Ce programme répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants et conforter le rôle moteur des communes choisies dans le développement du territoire.

Le dispositif vise donc à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales pour redynamiser et réinvestir leur centre-bourg.

Afin d'assurer l'ordonnancement général du programme « Petites Villes de Demain » et d'un commun accord entre les Communes de Chaulnes et Rosières-en-Santerre, les Communautés de Communes de Terre de Picardie et de la Haute Somme et le PETR Cœur des Hauts de France, un chef de projet (poste subventionné à hauteur de **75 %** par l'Etat) a été recruté pour une durée maximale de 3 ans. Les **25%** restants ont été partagés de la façon suivante :

- 40% pour la Commune de Chaulnes ;
- 40% pour la Commune de Rosières-en-Santerre ;
- 10% pour la Communauté de Communes Terre de Picardie ;
- 10% pour la Communauté de Communes de la Haute Somme ;

### **Signature de la convention cadre « Petites villes de demain »**

Une convention d'adhésion a été signée par l'Etat, les communes de Chaulnes et Rosières, et la Communauté de communes Terre de Picardie.

Afin de créer l'outil juridique et réglementaire des Petites Villes de Demain, la signature d'une convention cadre effective qui acte les engagements respectifs des partenaires et le projet de revitalisation qui doit être formalisé par une convention valant « Opération de Revitalisation du Territoire » (ORT).



# LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



**Philippe CHEVAL**  
Béatrice DAUDRE

## ➤ **COMMERCIALISATION DU POLE HAUTE PICARDIE**

- **Plateforme logistique XXL**

Porteur du projet : Sté SH ABLAINCOURT  
Investisseur : GLP

Surface du bâtiment : 100 000 m<sup>2</sup>  
Mars 2022 : Démarrage des travaux  
Mars 2023 : Fin des travaux  
Septembre 2023 : Inauguration de la plateforme

Prise à bail par Intermarché pour 63 000 m<sup>2</sup>.



- **Extension Zolux**

Historique du projet :

- Juillet 2021 : Acquisition d'un terrain de 32 615 m<sup>2</sup> par la SCI Immotrio
- Juillet 2022 : Fin des travaux du bâtiment de 12 515 m<sup>2</sup>

La société Zolux décide dès 2023 de réaliser une extension du bâtiment.

En octobre 2023, la SCI Immotrio acquiert un terrain de 11 000 m<sup>2</sup> au prix de 18€ ht/m<sup>2</sup> pour y construire une extension de 6 000 m<sup>2</sup>.

La construction est prévue en 2024.

**Travaux réalisés sur le Pôle d'Activités Haute Picardie :**

- Travaux de modernisation de l'éclairage public de ZAC 2:  
Pose de 97 points lumineux pour un montant de 197 695 € TTC, dont 98 628 € pris en charge par la FDE et 99 067 € par Terre de Picardie.
- Création de 2 plateaux ralentisseurs avenue de Haute Picardie :17 000 €



- Travaux neufs du giratoire Allée de Marseille : **328 564€**
- Travaux neufs du giratoire allée de Londres : **34 313€**

## ➤ LE FISAC



**Philippe CHEVAL**  
Marine BRESOUS (PETR Cœur des Hauts de France)

### En 2023 ....

#### Historique :

- Les Communautés de Communes de la Haute Somme et de Terre de Picardie ont été désignées lauréates, en décembre 2019, d'une opération FISAC.
- Prévues pour une durée de 3 ans, l'opération s'est finalement déroulée dans un calendrier très contraint et s'est achevée le **30 juin 2023**.

Le FISAC a permis notamment aux artisans, commerçants et entreprises de services éligibles de bénéficier de subventions. Cette **aide à l'investissement**, d'un montant de 30 ou 40% du montant HT investi, a ainsi participé à la modernisation et au développement de l'activité sur le territoire.

Pour Terre de Picardie, le bilan de l'opération FISAC est le suivant :

- **16** artisans, commerçants ou entreprises de services bénéficiaires
- **40 232 €** d'aides versées par Terre de Picardie
- **11** dossiers de rénovation de l'espace de vente
- **5** dossiers d'achat d'équipements professionnels
- **250 000 €** de travaux générés et réalisés par des artisans ou d'achats effectués

Ces derniers chiffres rendent compte de l'effet levier de l'opération et de son importance en termes de retombées économiques pour le territoire.

# LES DECHETS



**Annick MARECHAL**  
**Samantha PONCHAUT**  
2 Gardiens de déchèterie  
1 Agent de remplacement  
1 Chauffeur PL

En 2023....

## LA TARIFICATION INCITATIVE : LANCEMENT DES DIFFERENTS MARCHES

C'est un mode de financement qui cherche à corriger la déconnexion entre la production de déchets et la tarification du service public de gestion déchets, pour davantage d'équité entre les usagers du service.

Le Bureau d'études Ecogéos a été retenu en tant qu'Assistant à Maitrise d'Ouvrage pour accompagner Terre de Picardie dans la mise en place de la Tarification incitative.

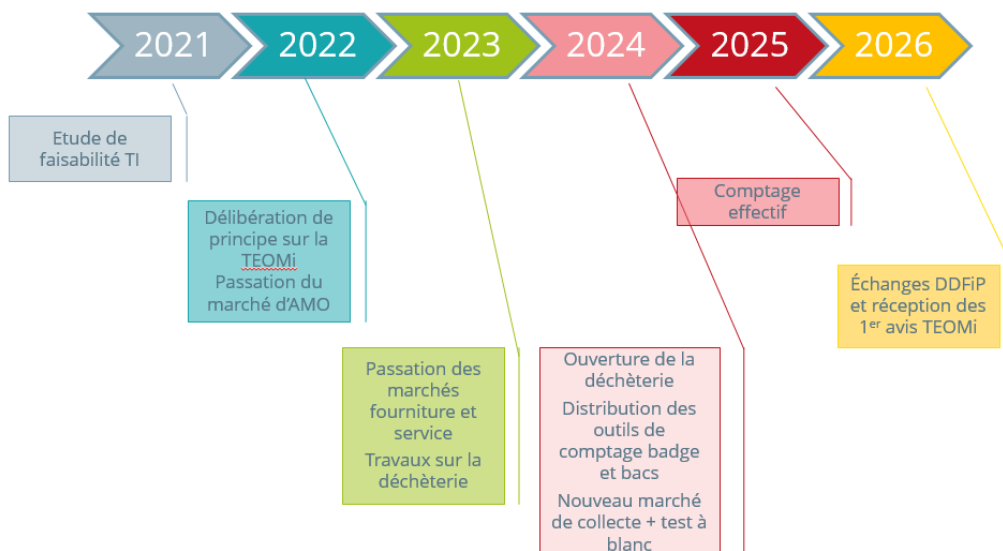
6 réunions de COPIL

1 réunion d'information à destination des élus et des secrétaires de mairie



### Calendrier de déploiement

23



## LA PREPARATION DU TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS

La loi anti-gaspillage adoptée en février 2020 prévoit l'obligation du tri à la source des biodéchets au plus tard le **1<sup>er</sup> janvier 2024**.

Chaque collectivité est libre de définir l'organisation qui lui convient le mieux : collecte en porte à porte ou en point d'apport volontaire, proposition de composteurs individuels pour ceux qui le souhaitent, mise en place de composteurs de quartiers ou en pied d'immeuble.

**Le SMITOM** étant compétent en matière de « traitement » des déchets, va inscrire cette politique de biodéchets au sein de sa politique de prévention et réduction des déchets.

### Novembre 2023 :

→ Proposition de déploiement sur **3** axes/cibles :

- Etablissements publics gros producteurs si « assimilés » dont les déchets sont gérés par la collectivité (établissements scolaires, EHPAD, hôpitaux, collectivités...)
- Compostage individuel : Ménages disposant d'un domicile avec « extérieur »
- Compostage partagé : Ménages ne disposant pas d'un domicile avec « extérieur » (habitat vertical, maison de ville, habitat urbain dense...) en 2024

## LA RECONSTRUCTION DE LA DECHETERIE

Les travaux pour la construction de la nouvelle déchèterie ont démarré en début d'année.

**Décembre 2023** : Déménagement de l'ancien bâtiment vers la nouvelle déchèterie



L'ouverture de la nouvelle installation est fixée au 02 janvier 2024.

Rapport d'activités complet en annexe

# L'OPAH



**Bruno ETEVE**  
Béatrice DAUDRE  
Xavier BAERT (PETR Cœur des Hauts de France)

**Depuis le 15 septembre 2020**, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH-RR) est mise en place sur les territoires des Communautés de Communes de la Haute Somme et de Terre de Picardie pour une durée de 5 ans.

Cette opération, financée par les deux Communautés de Communes, l'Etat et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) est une nouvelle opportunité pour les propriétaires privés de bénéficier d'aides financières pour la rénovation de leur(s) logement(s).

**Depuis le début de l'opération en 2020, ont été réhabilités :**

- 77 logements occupés par leur propriétaire

**En 2023, 20 dossiers ont été présentés ce qui représente :**

**Propriétaires Occupants (PO) :**

Montant des travaux : 410 086,48 €

Montant des subventions : 344 470 € (84% du coût total des travaux)

dont aide communautaire : 39 885 €

**Propriétaires Bailleurs (PB) :** pas de dossier déposé

# LES BATIMENTS



**Bruno ETEVE**

Lydie UCHAR

Jérôme CARON

9 Agents



**35 sites** gérés et entretenus, soit **27 143 m<sup>2</sup>** (Réparations, maintenances diverses, aménagements, entretien, logistique des manifestations communautaires)

## En 2023....

### Les principaux chantiers réalisés en externe

- **Construction des ateliers techniques de Terre de Picardie**

Démarrage des travaux en octobre 2022

Réception des travaux : Fin juin 2023

Montant total du projet : 1 499 000 € HT

(Toutes dépenses confondues)

Montant subventions obtenues : 350 000 €

- Installation de **298 m<sup>2</sup>** de panneaux photovoltaïques représentant **155** modules sur la toiture des garages.
- Une cuve de récupération d'eau pluie a été installée permettant d'alimenter les sanitaires. Système de chauffage par pompe à chaleur.
- Des places de parkings en EVERGREEN ont été aménagés. Ces stationnements végétalisés permettent un aménagement durable et écologique.





## Les projets en cours de réalisation

### • Travaux de rénovation énergétique du RPC de Méharicourt

Objectif atteindre 70% d'économies en agissant sur l'enveloppe globale du bâtiment. En 2022, réalisation de la conception du projet avec la maîtrise d'œuvre. Le projet sera réalisé en 4 phases :

- Mise en place de modulaires temporaires
- Travaux zone élémentaire
- Travaux zone maternelle
- Travaux zone cantine et périscolaire

Mise en place des modulaires en août 2023.

Démarrage des travaux en septembre 2023.

Fin des travaux prévus fin août 2024

Montant total du projet estimé à 2 000 000 € TTC (toutes dépenses confondues)

Montant de subvention sollicité : 1 309 000 € HT

### • Réhabilitation de Friche Maréchal – Construction de la Médiathèque de Rosières

Démarrage des travaux de démolition en février 2023

Fin des travaux prévus fin décembre 2024

Montant des travaux, acquisition collection, aménagement mobilier et matériel numérique estimés à 4 670 000 € TTC

(toutes dépenses confondues)

Montant de subvention sollicité : 2 641 000 € HT

### • Travaux de rénovation énergétique et mise en accessibilité du Gymnase de Chaulnes

Projet en cours d'étude de conception avec la maîtrise d'œuvre.

Démarrage des travaux prévus en 2024.

Montant des travaux estimés à 2 670 000 € TTC (toutes dépenses confondues)

Montant de subvention sollicité : 1 365 000 € HT

### • Lancement de la programmation du RPC de Hypercourt



Photos construction de la médiathèque Intercommunale

Friche maréchal Rosières



## Les travaux réalisés en interne et en externe

### Sur tous nos bâtiments (écoles, gymnases, médiathèques, gendarmerie de Chaulnes, RPE, Siège...)

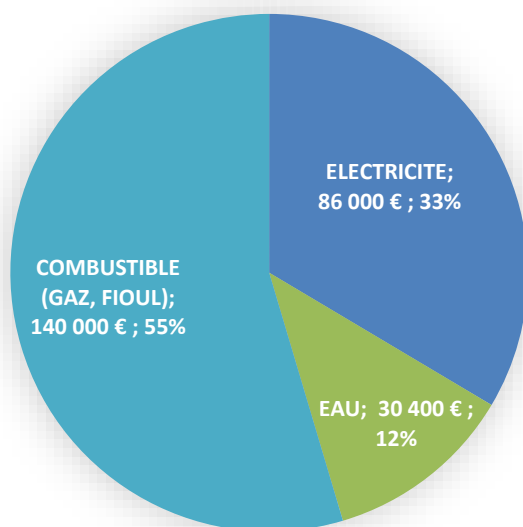
- Maintenances : 67 300 € TTC
- Entretien et petit équipement : 85 900 € TTC
- Remise aux normes électriques et incendie : 56 300 € TTC
- Sécurisation école de dompierre (sinsitre fissures façades) : 28 400 € TTC
- Travaux de rénovation énergétique par le relamping des éclairages en LED sur différents bâtiments : 8 500 € TTC

### A la MARPA :

- Maintenance : 2 700 € TTC
- Entretien réalisé par des entreprises : 4 400 € (dépannage chauffage, store, extincteur...)
- Remplacement du Ballon ECS : 800 € TTC
- Réfection de logements : 3
- achat de fournitures : peinture, plomberie, divers matériels etc... : 5 700 € TTC

Depuis Juillet 2023 : 1 agent à mi-temps sur l'entretien, réparation et tonte des espaces verts

## CONSOMMATIONS ENERGETIQUES DE L'ENSEMBLE DES BATIMENTS



## Les espaces verts

### Sur l'ensembles des bâtiments

↳ **30 000** m<sup>2</sup> de tonte des espaces enherbés aux écoles, aux médiathèques, aux gymnases...

↳ **16** cours d'écoles (balayage, désherbage, ramassage de feuilles...)

### Sur les stations

↳ En prestation extérieure par l'entreprise TERSPECTIVE :

- **30 000** m<sup>2</sup> de tonte
- **5 250** m<sup>2</sup> de fauchage des stations
- Fauchage des roseaux des stations : **1** fois par an

### Sur la ZAC

↳ En entretien générale en régie :

- **2,5** agents à temps plein
- **330** ml de haies
- Entretien des parterres fleuris, de la voirie, ramassage des déchets sur le Pôle Haute Picardie.
- Fauchage et débroussaillage des abords et fossés

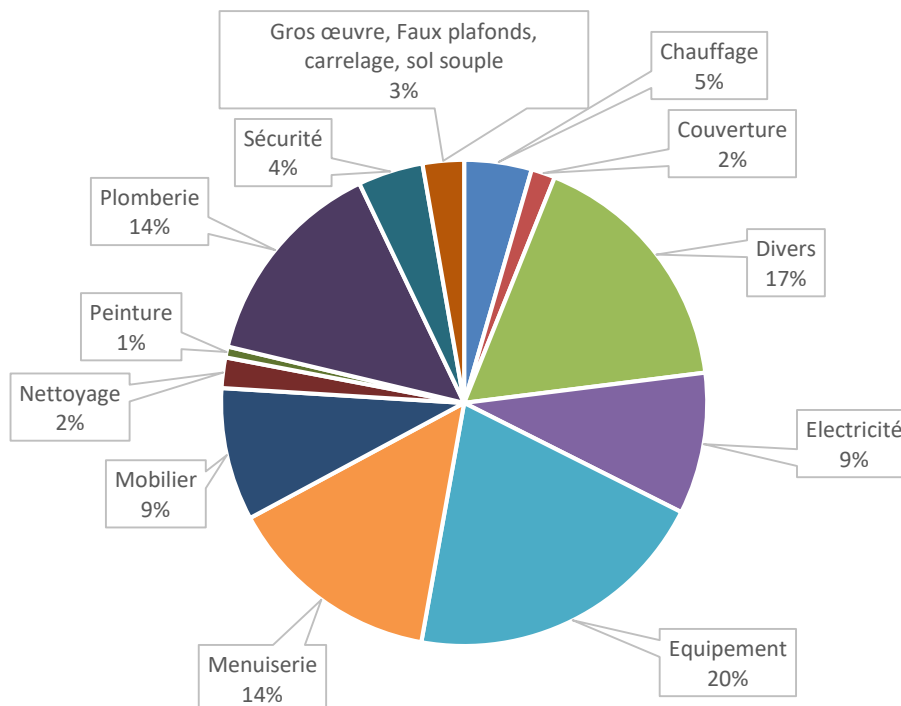
↳ En prestation extérieure par l'entreprise TERSPECTIVE :

- **40 000** m<sup>2</sup> de tonte

## MISE EN PLACE LOGICIEL 3P

Depuis le 21/03/2023, Terre de Picardie a fait l'acquisition du logiciel 3P pour la gestion des interventions des services techniques de Terre de Picardie. L'objectif étant de simplifier, améliorer et planifier les demandes de travail des services avec l'ensemble des acteurs : écoles, agents... Le service technique a effectué **691** interventions pour l'année 2023.

## INTERVENTIONS PAR CATEGORIE



# L' ASSAINISSEMENT



**Hervé TRIENTZ**

**Magali FAIT**

1 Assistante (50%)

1 Agent SPANC

4 Agents

## Service Public d'Assainissement Collectif

### Objectifs et missions :

Assurer la collecte et le traitement des eaux usées afin de préserver l'environnement, au meilleur coût.

### En 2023....

- Réalisation des phases 3 et 4 de l'étude diagnostique des systèmes d'assainissement
- Reprise en régie du réseau et de la station d'épuration de Chaulnes
- Elaboration d'un Système Information Géographique (SIG)
- La loi 3DS ouvre aux EPCI la possibilité de mobiliser plus facilement leur budget principal pour financer les compétences eau et assainissement. Ainsi en 2023 le déficit cumulé du SPAC de 650 000 € a été comblé par le budget général.

**4 524** abonnés

**6 020 ml** de curages

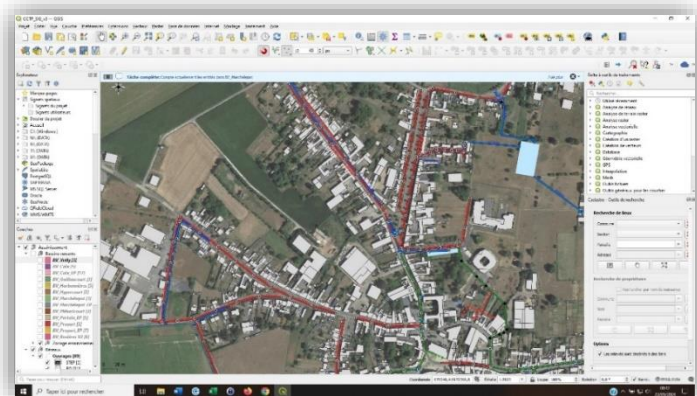
**691 172 m<sup>3</sup>** d'eaux usées traitées dont 30% d'eaux claires météoriques

**29 870 m<sup>3</sup>** de boues épandues (avec des contraintes COVID et surcoûts)

**1 698** analyses sur les eaux et les boues

**3 550 ml** d'ITV dans les canalisations

**83** diagnostics vente



## Service Public d'Assainissement Non Collectif

### Objectifs et missions :

Conseiller les propriétaires et assurer le contrôle régulier des installations autonomes afin de préserver la qualité des eaux souterraines.



### En 2023....

**16** projets d'assainissement instruits

**15** chantiers d'assainissement vérifiés

**65** visites pour les ventes immobilières

# ACTIONS SCOLAIRES, PERISCOLAIRES, EXTRASCOLAIRES, PETITE ENFANCE

## ➤ Le scolaire



**Thierry LINEATTE**

**Aline LANGLET**

1 Assistante

53 Agents

2 Apprenties CAP AEPE

1 contrat d'accroissement - 5 CDD de remplacement



**1511 élèves**

\*dont 73 élèves  
scolarisés hors territoire  
(Le Quesnel)



**11 écoles**

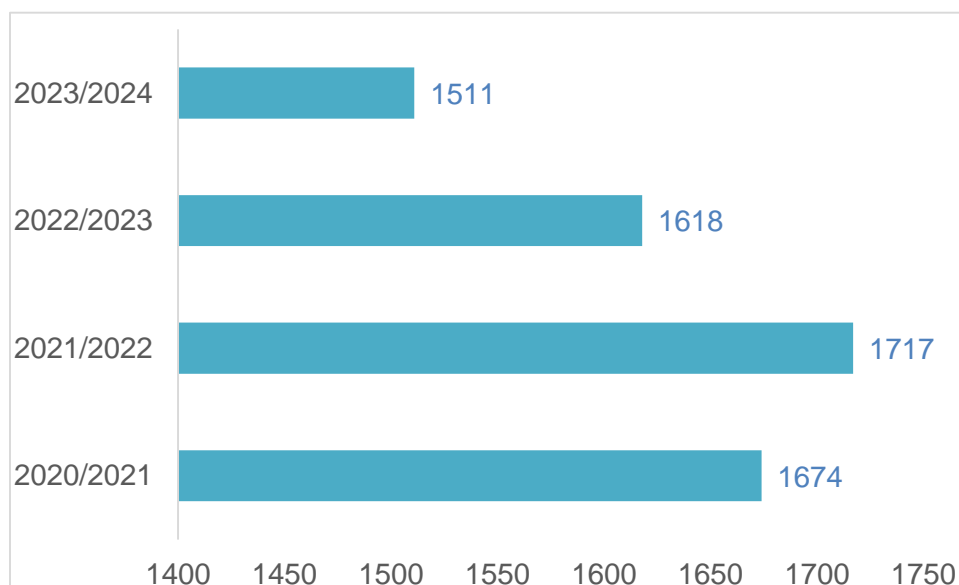
**71 classes**

(dont 2 classes ULIS et 1  
classe UEMA)

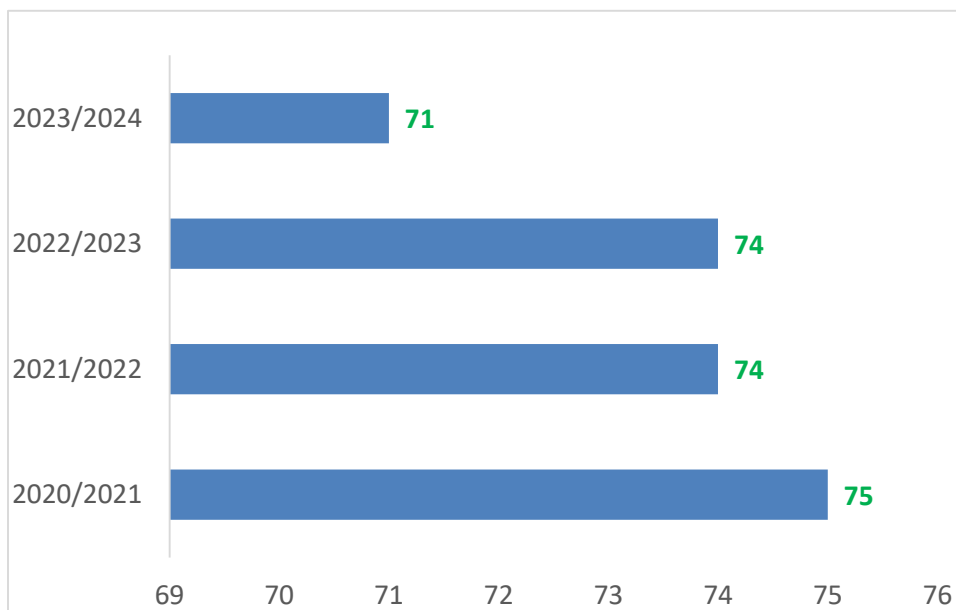


**9 cantines**

## EVOLUTION DU NOMBRE D'ELEVES



## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CLASSES



**Octobre 2023** : Mise en place par les enseignants et Terre de Picardie, des études surveillées permettant aux élèves de l'élémentaire de réviser de manière autonome, les connaissances acquises au cours de la journée selon les indications qui leur sont données par leur enseignant et d'apprendre leurs leçons dans le calme sous la responsabilité d'un enseignant.

Ces études surveillées ont un caractère facultatif et payant, elles font l'objet d'une inscription via le portail famille et sont organisées les lundis, mardis et jeudis à raison d'une heure par soir. Le tarif est fixé à **1€ par heure et par enfant** et le reste à charge est payé par Terre de Picardie

Depuis la rentrée des vacances d'automne, ces études surveillées ont été mises en place au RPC d'Harbonnières. **50** élèves y participent.

Les autres écoles sont sollicitées pour mettre en place ce service pour l'année suivante.

## ➤ L'animation



**Thierry LINEATTE**

Ludovic ANTIOCHUS

1 Assistante administrative

8 Directeurs

22 Animateurs (+des vacataires en fonction des besoins)

A chaque vacances scolaires (sauf les vacances de Noël) Terre de Picardie organise des Accueil de Loisirs.

### LES GRANDES VACANCES

À Rosières en Santerre, 4 sites :

- Les maternels, à l'école maternelle Valentine Clément
- Les primaires, à l'école primaire Jacques Debary ou à la salle paroissiale (en fonction de la tranche d'âge)
- Les adolescents, à la salle multifonctions

À Harbonnières, 1 site regroupant : Ecoles d'harbonnières

- Les maternels
- Les primaires

À Méharicourt, 1 site regroupant : Ecoles de Méharicourt

- Les maternels
- Les primaires

### LES PETITES VACANCES

L'accueil de loisirs des petites vacances accueille vos enfants scolarisés à Rosières en Santerre, à l'École maternelle Valentine Clément (Petite section à *grande section de maternelle*) et à la salle multifonctions, rue du colonel Sorlin (CP à CM2).



## ➤ Le Relais Petite Enfance (RPE) - 2 sites Chaulnes et Rosières

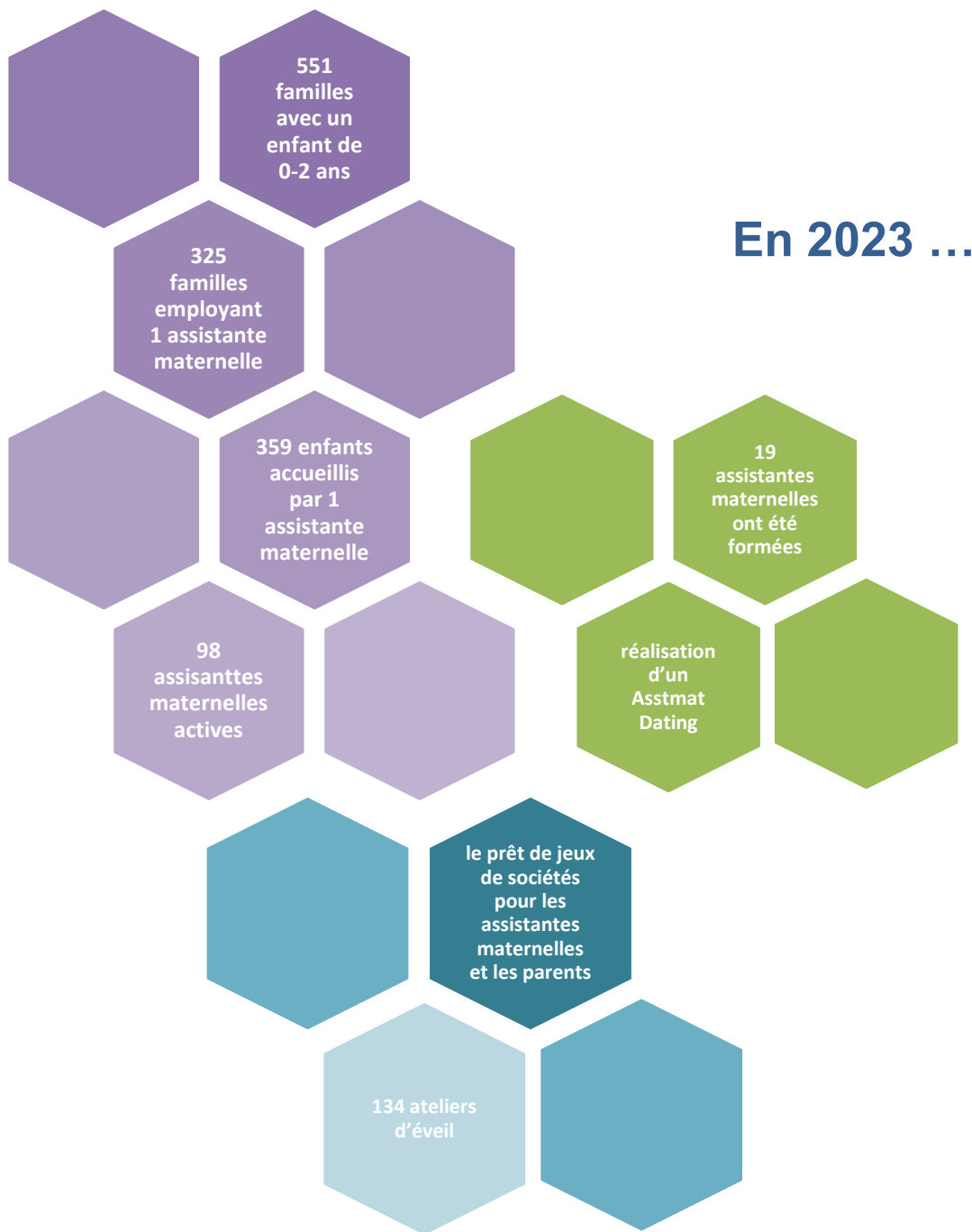


**Thierry LINEATTE**

Séverine FARENEAU

Stéphanie MEZERAY (jusqu'au 30 août 2023)

Christelle LEVEZU (à partir du 1er septembre 2023)



# LA CULTURE



**Thierry LINEATTE**  
Catherine THERY  
4 Agents

Les médiathèques de Chaulnes et Rosières appartiennent au réseau Centaurée (réseau des médiathèques du réseau de lecture publique du Santerre Haute-Somme)

- Passage à la gratuité pour tous
- Prêt de **15** documents pour 4 semaines
- Acquisitions



**21 543 € de supports (livres, CD, DVD, jeux vidéo)**

## **Mai 2023 : Validation Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (PCSES) – médiathèque de Rosières**

Terre de Picardie intervient dans le domaine de la culture à travers la gestion des deux médiathèques intercommunales de Chaulnes et Rosières en Santerre.

L'actuelle médiathèque de Rosières en Santerre ne répondant plus de manière adaptée aux besoins des habitants du territoire, Terre de Picardie ambitionne d'implanter une médiathèque communautaire au cœur de la friche Maréchal et de son projet de réhabilitation maîtrisé par la commune de Rosières en Santerre.

Le Pôle d'Equilibre territorial et rural (PETR) Cœur des Hauts de France projette également d'implanter dans cet espace un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine dans le cadre du label pays d'Art et d'Histoire concernant les 3 collectivités du PETR (Communautés de communes de Haute-Somme, de l'Est de la Somme et de Terre de Picardie).

L'un des objectifs est de restituer cette friche industrielle à ses habitants et de les impliquer en réalisant un équipement public facteur d'inclusion sociale, d'échanges intergénérationnels et interculturels.

Ce projet s'inscrit dans la dynamique communautaire visant à favoriser

- la culture pour tous afin de faciliter l'accès à la connaissance, la pensée et l'information,
- le lien social
- l'accès aux droits, à la lecture, à l'apprentissage, à la maîtrise des technologies numériques, à la création artistique

Il relève d'une démarche visant à créer une convergence entre les enjeux patrimoniaux et de lecture publique afin de répondre aux besoins des habitants d'aujourd'hui et d'anticiper les usages de demain.

Le Projet Culturel Scientifique Educatif et Social (PCSES) est le résultat :

- d'un processus de réflexion s'appuyant sur l'état des lieux et le diagnostic partagé réalisé par le cabinet Emergences Sud
- d'une réflexion politique accompagnée par le même intervenant et par les services de l'Etat et du Département de la Somme

Le PCSES de la future médiathèque communautaire de Rosières-en-Santerre définit le projet du service pour **5** ans.

**Construction de la Médiathèque de Rosières :**

Montant des travaux estimés toutes dépenses confondues TTC : 4 670 000 €

Lancement des études

# LE SERVICE NUMERIQUE



**Philippe CHEVAL**

**Yannick GROGNOT**

1 Assistant informatique

1 Agent Médiation Numérique

1 Agent d'Accueil de Proximité

## En 2023....

La fréquentation dans les espaces de médiation numérique est :

**252** Consultations

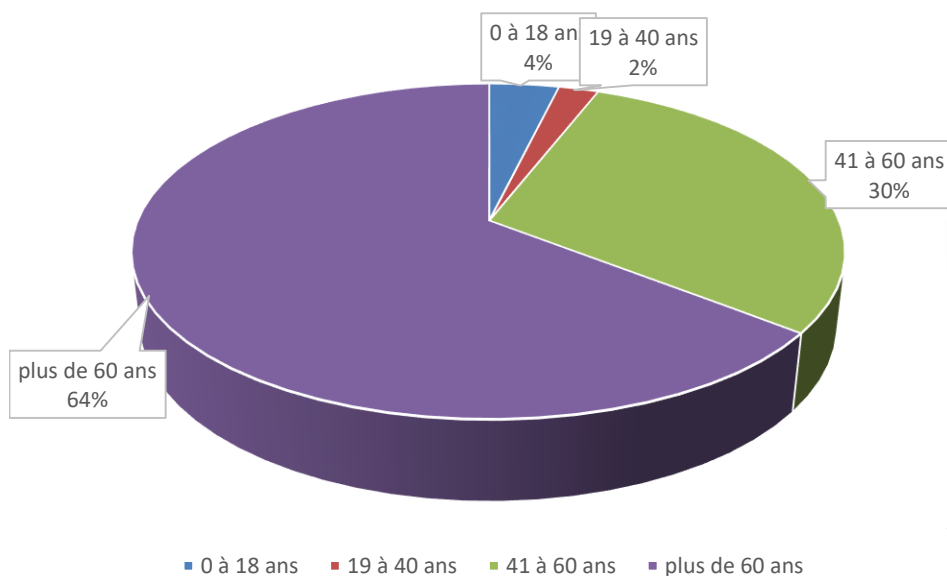
**289** Initiations

**280** Accompagnements (Pole emploi, CAF...)



Salle de médiation numérique  
Chaulnes

## Fréquentation par tranche d'âge



Salle de médiation numérique  
Rosières-en-Santerre

Nouveauté : Mise en place d'ateliers en partenariat avec Orange. **8** ateliers ont été proposés sur Chaulnes et Rosières-en-Santerre sur les thèmes « Prendre en main son smartphone », « Protéger ses données et limiter leur diffusion », Découvrir les réseaux sociaux » et « Application WhatsApp ».

Le service localisé dans l'enceinte de l'école primaire à Rosières-en-Santerre a dû déménager à l'espace de coworking rue du colonel Sorlin début du mois de Novembre (*espace mis à disposition gratuitement par la commune de Rosières-en-Santerre en attendant l'ouverture de la nouvelle médiathèque*) suite à la décision de l'Etat d'élever le plan Vigipirate au niveau « Urgence attentat ».

## Parc Informatique & Numérique

### En 2023

Ont été achetés



**5** POSTES INFORMATIQUES DONT **3** POUR LE SCOLAIRE  
**8** TABLETTES DONT **7** POUR LE SCOLAIRE



**2** ÉCRANS INTERACTIFS DONT **1** POUR LE SCOLAIRE

Ont été renouvelés



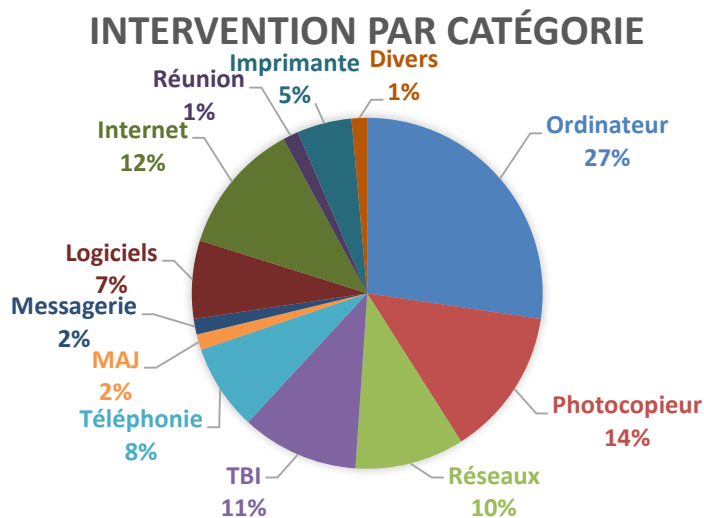
**10** POSTES INFORMATIQUES DONT **5** POUR LE SCOLAIRE



**6** TABLEAUX INTERACTIFS EN ÉCRANS INTERACTIFS POUR LE SCOLAIRE

Le coût pour ces équipements s'élève à **50 259,74 € TTC**.

Depuis le 21/03/2023, Terre de Picardie a fait l'acquisition du logiciel 3P pour la gestion des interventions des services techniques de Terre de Picardie. En 2023, **139** demandes ont été faites auprès du service numérique.



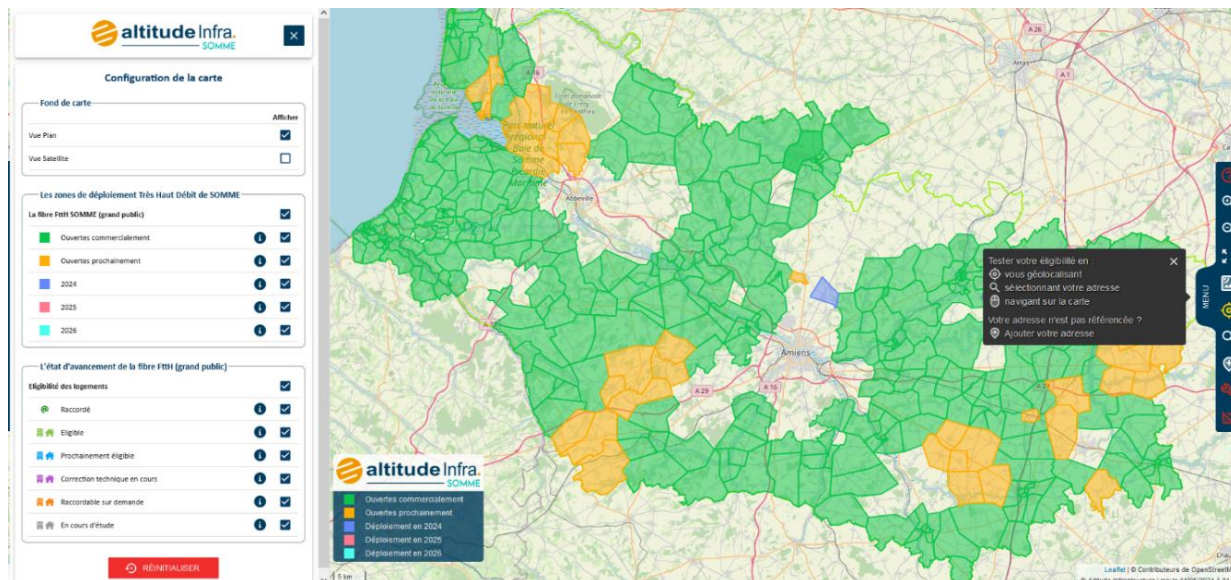
## Déploiement de la fibre optique sur le territoire

En 2023, le déploiement de la fibre optique sur notre territoire continue à évoluer avec l'ouverture du nœud de raccordement optique sur le secteur de Rosières-en-Santerre.

**Le NRO de Rosières-en-Santerre** regroupe les communes de Bayonvillers, Caix, Framerville-Rainecourt, Guillaucourt, Harbonnières, Méharicourt, Rosières-en-Santerre, Vauvillers, Vrély et Wiencourt-l'équipée.

La contribution financière de Terre de Picardie pour les travaux de la fibre s'élève à **83 023,99 € TTC**.

Pour connaître les zones de déploiement et l'état d'avancement de la fibre sur notre territoire, une carte est disponible sur le site <https://www.somme-fibre.fr/>



# LA VOIRIE



Jean Claude LOUVET  
Marie Hélène MAILLE



**165 kms** de voirie communautaire

**En 2023....**

**570 578 €** de travaux neufs (bandes de roulement) sur 21 routes communautaires

**198 094 €** de nids de poule

**15 494 €** de travaux de petite maçonnerie

**74 056 €** de participation pour les travaux accessoires

**14 706 €** de curage d'avaloirs et réseaux ont été réalisés par la SAUR suite à l'étude de l'AMEVA sur 36 communes

**8 637 €** pour l'entretien des chemins de randonnée « la Vallée Babette, Le marais de la Violette et La Régale »



Rue de Roye  
CHILLY



Rue du Maréchal HERLEVILLE



# LES SUBVENTIONS

## • SCOLAIRE, CULTURE, LOISIRS



COMITE DE  
JUMELAGE  
EDEMISSEN  
2 000 €



ECOLE DE MUSIQUE  
INTERCOMMUNALE  
83 000 €



OFFICE DE LA CULTURE ET DES  
LOISIRS DE CHAULNES  
3000 €



FANFARE  
LES AMIS REUNIS  
2 000 €



ASSOCIATION  
LA CERISE SUR LE  
PLATEAU  
1 000 €



LONGUE PAUME DE CHAULNES  
1 000 €



ASSOCIATION  
AMICALE RANDO AUTO  
RETRO  
400 €

## • ECONOMIE



PARTENAIRES  
DU SANTERRE  
2 500 €



14 000 €



LES TRESORS DU  
SANTERRE  
MARCHÉ DU TERROIR  
1 500 €

## • ENFANCE



FAMILLES RURALES DE  
CHAULNES  
8 000 €



ECOLE PRIVEE SAINTE  
FAMILLE  
145 000 €



FAMILLES  
RURALES DE  
DOMPIERRE  
3 000 €

## • EVD



AIR 25 000 €

## • SOCIAL



14 703.20 €



ASSOCIATION  
SAINT JEAN  
32 811 €



ASSOCIATION  
ADM DE NESLE  
1 442 €



